

Commune de Saint-Allouestre
Conseil Municipal du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ALLOUESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Martine AUDIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

Présents : Martine AUDIC, Maire, Marie-Hélène JÉHANNO, Gérard GUILLO, Astrid MAUGUEN, Raymond PICAUD, Christian MANDART, Sébastien LEROUX, Paulette RIVOAL, Magali LE GOFF, Mickaël SEVENO, Gaël MALCOSTE, Cindy PICAUD LE ROY, Audrey CORFMAT, Adrien BRIANT

Secrétaire de séance : Adrien BRIANT

Absente excusée : Sarah LE PEN

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

1. Acquisition auprès de la société M.I.S.R. Informatique de Taupont (Morbihan) de deux ordinateurs portables avec logiciel microsoft office et antivirus,

Et, considérant que la collectivité ne dispose pas de service informatique propre, conclusion avec la même société d'un Contrat de Service Main d'œuvre (Crédit de Temps) portant maintenance préventive,

La dépense globale s'élève **3 068.00 € TTC** répartie comme suit :

Ordinateurs	1 822.22 € TTC
Logiciel	381.60 € TTC
Antivirus	54.18 € TTC
Forfait 10h00 maintenance	810.00 € TTC

2. Acquisition auprès de la société Hydroclean de Noyal Pontivy (Morbihan), divers accessoires (lances, pistolet anti fatigue, ...) pour le nettoyeur haute pression. La dépense s'élève à **456.30 € TTC**.

DELIBERATION N° 25-2026 - APPROBATION CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION N° 26-2026 - COMMISSIONS COMMUNALES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal procède à la composition des commissions communales.

Finances

Martine AUDIC
Marie Hélène JEHANNO
Magali LE GOFF
Paulette RIVOAL
Christian MANDART
Mickaël SEVENO

Information et communication

Martine AUDIC
Marie Hélène JEHANNO
Conseil municipal du 07 avril 2026

Gaël MALCOSTE
Astrid MAUGUEN
Audrey CORFMAT
Sébastien LEROUX
Cindy PICAUD LE ROY
Adrien BRIANT
Magali LE GOFF

Urbanisme, voirie, travaux de bâtiments et terrain de foot

Martine AUDIC
Marie Hélène JEHANNO
Gérard GUILLO
Gaël MALCOSTE
Mickaël SEVENO
Raymond PICAUD
Adrien BRIANT
Paulette RIVOAL

Commission appels d'offres

Présidente

Martine AUDIC

Délégués titulaires

Marie Hélène JEHANNO
Gérard GUILLO
Audrey CORMAT

Délégués suppléants

Gaël MALCOSTE
Mickaël SEVENO
Christian MANDART

Culture, tourisme

Astrid MAUGUEN
Adrien BRIANT
Cindy PICAUD LE ROY
Sébastien LEROUX

Fleurissement, cadre de vie

Martine AUDIC
Astrid MAUGUEN
Raymond PICAUD
Paulette RIVOAL

Membres extérieurs

Danièle CAUDAL
Marie LE ROY
Dominique PICAUD

Agents communaux

Laurent NIEDDU
Baptiste LE MARCHAND

Affaires scolaires

Marie Hélène JEHANNO
Cindy PICAUD LE ROY
Magali LE GOFF

Conseil municipal des jeunes

Marie Hélène JEHANNO
Astrid MAUGUEN
Sarah LE PEN
Cindy PICAUD LE ROY
Sébastien LEROUX

Révision de la liste des ordures ménagères

Martine AUDIC
Marie Hélène JEHANNO
Gérard GUILLO
Astrid MAUGUEN
Audrey CORFMAT
Mickaël SEVENO

Bibliothèque départementale

Sarah LE PEN
Sébastien LEROUX

DELIBERATION N° 27-2026 – REPRESENTATION INSTANCES DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

A la demande de Centre Morbihan Communauté, le Conseil municipal procède à la nomination des représentants de la collectivité au sein des commissions de la Communauté de Communes.

Commission culture : Astrid MAUGUEN

Commission sport : Astrid MAUGUEN

Commission tourisme : Astrid MAUGUEN

Commission transition : Sébastien LEROUX

Commission projet de territoire : Martine AUDIC

Commission sociale : Marie Hélène JEHANNO

Commission enfance/jeunesse : Cindy PICAUD LE ROY

Commission services techniques : Gérard GUILLO

Commission développement économique : Marie Hélène JEHANNO

Commission aménagement du territoire : Martine AUDIC

Commission mobilité/transport : Gaël MALCOSTE

Commission déchets : Gérard GUILLO

Commission assainissement et eau : Gérard GUILLO

Commission affaires générales et finances : Martine AUDIC

DELIBERATION N° 28-2026 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des Impôts qui précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux,

Entendu les conditions à remplir pour être commissaires,

Considérant que les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants sont désignés par les soins du directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables dressée, en nombre double, par le Conseil municipal,

Considérant que Madame la Maire est membre de droit,

Considérant que l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative et ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire et suppléant,

Le Conseil municipal propose la liste de présentation suivante comportant 24 noms :

BRIANT Adrien
CONNAN Mickaël
CORBEL Marie-Andrée
CORFMAT Audrey
DANIEL Myriam
ETIENNE Michel
GUILLO Gérard
JEHANNO Marie-Hélène
LE BARBIER Noël
LE GOFF Magali
LE MOGUEDEC Régis
LE PEN Sarah
LE POUL Patrick
LE ROY Gérard
LE ROUX Sébastien
MALCOSTE Gaël
MANDART Christian
MAUGUEN Astrid
MORICE Jean-Claude
PEDRONO Eric
PICAUD LE ROY Cindy
RIVOAL Paulette
SEVENO Mickaël
THOMAS Sébastien

DELIBERATION N° 29-2026 – ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) – CENTRE DE SECOURS DE LOCMINE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal procède à l'élection des Délégués au sein du SIVU.

Ont été élus :

Délégués titulaires

- ✓ Raymond PICAUD
- ✓ Paulette RIVOAL

Délégués suppléants

- ✓ Magali LE GOFF
- ✓ Christian MANDART

DELIBERATION N° 30-2026 – ELECTION DES DELEGUES AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal procède à l'élection des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Ont été élus :

Déléguée – représentante des élus

- ✓ Marie-Hélène JEHANNO

Délégué – représentant le personnel

- ✓ Laurent NIEDDU

DELIBERATION N° 31-2026 – DESIGNATION DES REFERENTS SECURITE ROUTIERE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après délibération, sont désignés référents sécurité routière :

Délégué titulaire

- ✓ Gérard GUILLO

Délégué suppléant

- ✓ Gaël MALCOSTE

DELIBERATION N° 32-2026 – DESIGNATION D'UN REFERENT TEMPETES

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A la demande d'Enedis,

Après délibération, Gérard GUILLO est désigné référent « tempêtes » à charge pour lui de faire le lien avec Enedis lors des tempêtes et des crises climatiques.

DELIBERATION N° 33-2026 – NOMINATION REFERENTS LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES RAGONDINS ET DES FRELONS

Après délibération, les référents suivantes sont nommés :

- ✓ Gérard GUILLO, référent « lutte contre la prolifération des ragondins »,
- ✓ Raymond PICAUD, référent « lutte contre la prolifération des frelons ».

DELIBERATION N ° 34-2026 – MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Conformément à la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 réformant la gestion des listes électorales, une commission de contrôle doit être mise en place dans chaque commune pour veiller à la régularité des listes électorales.

Ses membres sont nommés par arrêté du Préfet après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Pour une commune de moins de 1 000 habitants, la commission est constituée d'un conseiller municipal titulaire et d'un suppléant, d'un délégué de l'administration et d'un suppléant, d'un délégué du tribunal judiciaire et d'un suppléant.

Après délibération, les conseillers municipaux suivants sont nommés membres de la commission de contrôle des listes électorales :

- Mickaël SEVENO en tant que titulaire
- Gaël MALCOSTE en tant que suppléant

DELIBERATION N ° 35-2026 - CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE – AVENANT CONVENTION AVEC CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE POUR L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS ET DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Madame la Maire informe que les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sont instruites par le service ADS (Autorisation du Droit des Sols de Centre Morbihan Communauté). Une convention définit les rôles et attributions des 2 parties signataires et les dispositions financières de la mise à disposition.

L'avenant proposé porte, d'une part, sur la gestion par le service ADS des dossiers incomplets et notamment la gestion des courriers relatifs à leur traitement à compter du 1^{er} juin 2026 et prolonge, d'autre part, la durée de la convention initiale, passant du 31 décembre 2026 au 31 décembre 2027.

Après délibération, le Conseil municipal

- ✓ Autorise la gestion par le service ADS des dossiers incomplets et notamment la gestion des courriers relatifs à leur traitement,
- ✓ Accepte de prolonger la convention initiale jusqu'au 31 décembre 2027,
- ✓ Donne tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention ADS et tout document y afférent,
- ✓ Regrette cependant que la facturation soit établie annuellement sur la base d'un tarif forfaitaire identique à toutes les communes et non au réel. Ce qui, à son avis, tend à défavoriser les petites collectivités.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal prend note des informations suivantes :

- Prochaine réunion du conseil municipal fixée au lundi 20 avril à 20h00 – intervention de Monsieur Hautin, inspecteur des finances publiques, conseiller aux décideurs locaux.
- Mardi 12 mai : déplacement de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de Région sur le territoire de Centre Morbihan Communauté : visite des entreprises du secteur et notamment du site « Menrec – TB recyclage » au Point du Jour. En soirée, à partir de 18h00, réception à la salle polyvalente de Saint-Allouestre.
- Samedi 23 mai : séminaire organisé par Centre Morbihan Communauté à l'intention de tous les élus de la Communauté de Communes (reporté),
- Lundi 27 avril à 20h00 : visite des bâtiments communaux,
- Vendredi 26 juin à 19h00 : réception des nouveaux arrivants et des bébés de l'année 2025.
- Dans le cadre de l'éco-pâturage, cinq moutons ont rejoint leur pré auprès de l'école.

Mesdames AUDIC et JEHANNO informent avoir visiter les infrastructures des Sociétés Menrec - TB recyclage au Point du Jour. Les dirigeants sont disposés à faire découvrir leurs activités aux membres du Conseil municipal. Une visite pourrait être programmée en septembre.

Le Secrétaire de séance,
Adrien BRIANT

La Maire,
Martine AUDIC